

ENQUETE PUBLIQUE

Réf. : PU 2022-3098

ETABLISSEMENTS CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITES CLASSEES EN VERTU DU DECRET DU 11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT

Concerne la demande de permis unique introduite par la S.C.R.L. VIVAQUA, ayant son siège social Boulevard de l'Impératrice, 17-19 à 1000 Bruxelles, en vue d'obtenir l'autorisation d'implanter et d'exploiter une cuve d'oxygène d'une capacité de 2.000 litres pour une durée illimitée

Captage de Ghlin – Rue de l'Aulnoye à 7011 Ghlin.

La demande n'est pas conforme à la zone d'espaces verts au plan de secteur et nécessite dérogation sur base des articles D.IV.6 et D.IV.13 du CoDT.

Personne à contacter : Monsieur RIGON G. – Géomètre Responsable service permis – 02/518.83.18

Le dossier peut être consulté à l'administration communale Département Environnement et Transition Écologique rue Chanoine Puissant, 2 – 4^e étage à 7000 Mons, à partir du :

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de <u>clôture de l'enquête</u>	Les observations écrites peuvent être adressées à :
Le 17-11-2022	Le 23-11-2022	Rue Chanoine Puissant, 2 – 4 ^e étage à MONS Le 08-12-2022 à 9h	Ad. Communale de et à Mons - Grand'Place, 22 et/ou environnement@ville.mons.be

Le Bourgmestre,

porte à la connaissance du public que l'autorité compétente pour statuer sur la présente demande de permis unique est le Fonctionnaire Technique et le Fonctionnaire Délégué, la demande rentrant sous le champ d'application de l'article D.IV, 2^o du CODT – Travaux d'utilité publique visés à l'article R.IV.22-2,7^o.

L'enquête publique est organisée selon les modalités prévues par les articles D.29-7 à D.29-19 et R.41-6 du livre 1er du code de l'environnement.

Le dossier peut être consulté, **uniquement sur rendez-vous**, à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture d'enquête publique, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 16h, ainsi que le mardi jusqu'à 20 heures.

!!!ATTENTION !!! Prendre rendez-vous 24 heures au préalable au 065/40.56.05

Des explications techniques peuvent être obtenues auprès des Fonctionnaires technique et délégué du Service Public de Wallonie, Place du Béguinage, 16 à 7000 MONS (Tél. : 065/32.80.11) ou auprès du demandeur.

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête.

A MONS, le 16 novembre 2022



Pour le Bourgmestre,
Nicolas MARTIN,

L'Echevin délégué,
(s)Maxime POURTOIS
Echevin en charge de l'Urbanisme,
des Régies et du Stationnement.